

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse : 03/03/2019

Titre du projet du marché *	N09.40 080474 - Ant.Vallorbe - Essert-Pittet - TP1 – Prestations d'ingénieur civils (y compris DLT) pour les phases 41 à 53. (ID 5758)
Forme / genre de mise en concurrence *	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet *	183066
N° de la publication SIMAP *	1061051
Date de publication SIMAP *	22/02/2019
Adjudicateur *	Office fédéral des routes – Infrastructure routière Ouest Filiale Estavayer-le-Lac
Organisateur *	Office fédéral des routes Division Infrastructure routière Ouest, Filiale Estavayer-le-Lac, Pl. de la Gare 7, 1470 Estavayer-le-Lac marchespublics.estavayer@astra.admin.ch
Calendrier	
Inscription	Pas d'inscription préalable nécessaire
Visite	Pas de visite prévue
Questions	15/03/2019, sur simap.ch
Rendu documents	15/04/2019 à 23h59 (timbre postal) ou 17h00 (en mains propres), 2 ex. papier et 2 ex. USB dans une enveloppe fermée avec mention du no et de l'intitulé du projet, ainsi que «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres».
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre
Type de procédure *	Procédure ouverte, soumise à l'accord GATT/OMC.
Genre de prestations / type de mandats *	Services d'ingénierie.
Description détaillée des prestations / du projet	<p>Les prestations de mandataires à fournir s'inscrivent dans le cadre de l'assainissement du tronçon TP1 de la route nationale Vallorbe – Essert-Pittet (N09). Le périmètre du projet est situé entre la douane de Vallorbe et la jonction de Ballaigues. Les tâches à accomplir correspondent aux prestations d'auteur de projet des domaines T/U Tracé et environnement et K Ouvrages d'art pour les phases : 41 Appels d'offres, comparaison et proposition d'adjudication*; 51 Documents d'exécution ; 52 Exécution des mesures / Construction ; 53 Mise en service, achèvement.</p> <p>*Dans le cadre du présent contrat, le mandataire adjudicataire devra effectuer lors d'une phase préalable à l'appel d'offre les prestations suivantes en coordination avec l'ingénieur trafic :</p> <ul style="list-style-type: none">– optimisation du dossier MP-TP1 ;– établissement d'un projet d'intervention MP d'assainissement complet de la plate-forme douanière des poids-lourds.
Communauté de mandataires	Admise
Sous-traitance	Admis. 50% au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants.
Mandataires préimpliqués	L'auteur du projet d'intervention (MP) du domaine GC (T/U+K), Groupement IJA-BR+, constitué des bureaux Ingénieurs Jurassiens Associés à Porrentuy et Bourgeois & Rudaz SA à Yverdon-les-bains, est aussi autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la

transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées.

Le groupe AJS, p.a. AJS ingénieurs civils SA à Neuchâtel, ainsi que toutes les sociétés ayant un lien juridique ou économique étroit avec elle(s), est/sont exclu-e-s de la présente procédure.

Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts

L'OFROU ne mentionne pas le comité d'évaluation. Toutefois, il faut préciser que l'OFROU est lié par son propre manuel sur les marchés publics, art. 11.2.3.1, qui garantit des objectifs similaires à la SIA 144.

Conditions de participation

Respect des dispositions sur la protection du travail, des conditions de travail, égalité de salaire entre les hommes et les femmes.

Critères d'aptitude

Capacité technique, capacité économique et financière, aptitudes et disponibilités des personnes-clés.

Critères d'adjudication / de sélection

C1 : Compétences et références des personnes-clés 40%
C2 analyse des tâches et proposition de marche à suivre, concept de gestion de la qualité, analyse des risques 30%
C3 : Prix 25% (méthode linéaire)

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

Indemnités / prix :

Aucune

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises,
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante,
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués,
- Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués,
- Les délais sont corrects,
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres,
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et exclus.

Manques de l'appel d'offres

Néant.

Observations de l'OMPr *

L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas explicitement au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » sia 144, en vigueur depuis 2013. Il en respecte partiellement les principes généraux.

L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement sia 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

